

**MODALITES DE L'OPERATION**  
**« Opération Bon d'achat du 22 mai au 23 mai 2015 »**  
*Offre réservée aux particuliers*



Dès 60€ d'achat de produits alimentaires (produits des rayons liquide, frais, épicerie, parfumerie hygiène, droguerie, parapharmacie, boucherie, poissonnerie, fruits et légumes, traiteur, boulangerie) dans l'un de nos hypermarchés Carrefour (hors Carrefour drive) du 22 au 23 mai 2015, recevez un bon d'achat de 5€ à valoir sur vos prochains achats.

**Offre valable du 22 au 23 mai 2015** dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse Comprise, à l'exception des magasins cités en annexe.

**Pour bénéficier de cette offre :**

- Du 22 au 23 mai 2015, vous devez vous rendre dans l'un des Hypermarchés à enseigne Carrefour participant à l'opération et acheter au moins un des articles concernés par l'offre et présent en magasin, pour un montant minimum de 60€.
- Le bon d'achat vous sera remis par l'assistante de caisse (*bon d'achat imprimé en caisse*).

**ATTENTION :**

- 2 achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 30€ le matin et 40€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **Pour les clients dont les achats seront supérieurs à 60 € (par exemple 75 €), ils ne recevront qu'1 bon d'achat de 5€.**

**Utilisation du (des) bon(s) d'achat remis :**

- Le bon d'achat est valable uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. **Il est valable du 25 mai au 6 juin 2015.** En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.
- Le bon d'achat est valable pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **sur tout le magasin hors Drive.**
- Le bon d'achat est utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.
- Si vous demandez le remboursement du ou des produit(s) acheté(s) (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le bon d'achat devra être restitué ou le montant du bon d'achat accordé pour ce ou ces produit(s) sera déduit du montant à rembourser.

**Magasins Carrefour ne participant pas à cette offre :**

Carcassonne (11)  
Sérignan (34)